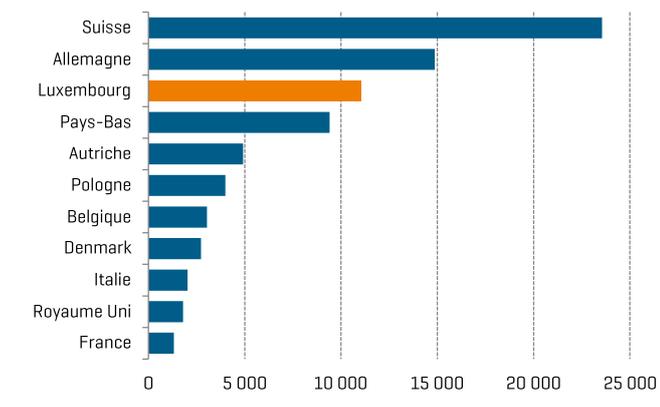


L'impact des frontaliers dans la balance de paiements

En 2018, concernant les rémunérations, le Luxembourg a payé 11.5 milliards d'euros aux travailleurs entrants et a reçu quelque 1.6 milliards des frontaliers sortants. Les cotisations sociales reçues dépassent les prestations sociales payées aux non-résidents de 211 millions EUR. Le nombre de frontaliers retraités est encore relativement faible par rapport à celui des frontaliers actifs.

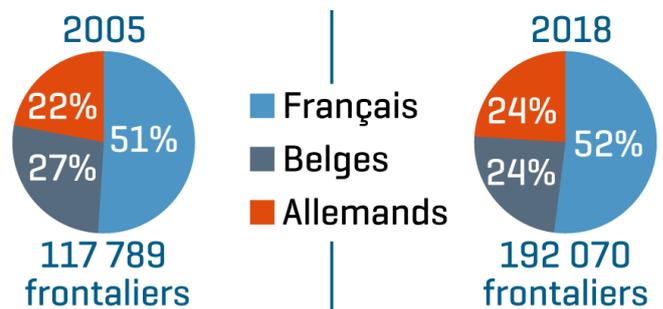
Le Luxembourg n'est pas le seul pays en Europe touché par le phénomène des travailleurs frontaliers. En effet la Suisse et l'Allemagne, pays beaucoup plus grand, paient de plus amples rémunérations transfrontalières que le Luxembourg.

LE LUXEMBOURG DANS LE TOP 3 POUR L'EMPLOI TRANSFRONTALIER



Source : EUROSTAT, principaux pays de destination de l'emploi transfrontalier en Europe en 2017 selon les rémunérations versées à l'étranger (en Mio EUR)

Entre 2005 et 2018, le nombre de frontaliers entrants augmente de 3.7% en moyenne par année. La crise économique de 2007-2008 ne semble avoir eu qu'un impact limité. En plus, pendant les deux dernières années la hausse du nombre des frontaliers a accéléré : +3.9% en 2017 et +4.5% en 2018. La plupart des frontaliers viennent de France. Leur part relative est restée stable entre 2005 et 2018 (52%). La part des ressortissants de l'Allemagne a augmenté de 22% à 24%. Au cours de la même période, celle des frontaliers belges a baissé de 27% à 24%.



Le salaire annuel moyen (sans cotisations sociales à la charge des employeurs) des frontaliers entrants varie selon leur pays d'origine. En 2018, les frontaliers français touchent environ 10 500 euros de moins par année que leurs collègues belges et presque 8 300 euros de moins que leurs collègues allemands. Cet écart reflète une certaine « spécialisation » des frontaliers dans des secteurs se caractérisant par de différences en matière de salaire. Par rapport aux frontaliers belges et allemands, les frontaliers français sont surreprésentés dans des activités moins bien rémunérées comme par exemple le secteur de l'Horesca ou le commerce et ont une structure d'âge plus jeune.



L'analyse des pays de provenance des frontaliers présente une particularité statistique : les institutions internationales sont considérées comme territoires extraterritoriaux. Ils ne font dès lors pas partie du pays d'accueil, ni d'un point de vue juridique, ni selon la méthodologie de la balance des paiements. Les employés de ces institutions sont considérés comme des frontaliers.

Les deux principaux pays affectés par ce phénomène sont la Belgique et le Luxembourg. En 2017, les résidents belges touchent 3.8 milliards d'euros des institutions européennes au titre de rémunération, contre 1.4 milliards d'euros pour des résidents du Luxembourg.

Peu de frontaliers sortants

Le nombre de frontaliers entrants [192 070 en 2018] est beaucoup plus important que celui des frontaliers sortants [12 783]. En réalité, il n'y a que 1 501 personnes qui traversent les frontières pour gagner leur pain en France, Belgique, ou en Allemagne. La majeure partie des frontaliers sortants [88% en 2018] travaillent auprès d'institutions européennes et d'institutions internationales non européennes.

Total des frontaliers sortants 12 783

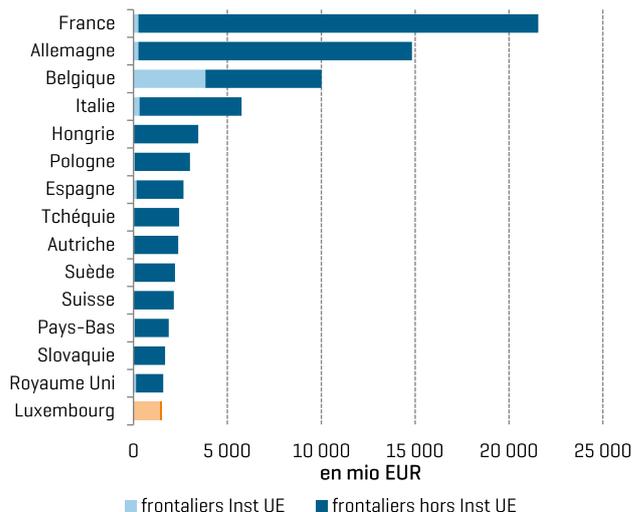


En 2018, l'emploi total des organisations internationales au Luxembourg s'élève à 14 672 personnes dont 11 282 vivent au Luxembourg. Les autres personnes [3 390] résident en Allemagne, France et Belgique. Les flux de leurs rémunérations ne sont donc pas considérés dans la balance des paiements du Luxembourg.

Notamment en raison de leur degré de qualification plus élevés et des différences entre les taux de cotisations sociales à la charge des employeurs, les fonctionnaires des institutions internationales [frontaliers sortants] touchent en moyenne des rémunérations plus importantes que les résidents travaillant dans les pays limitrophes.

Les institutions européennes comprennent entre autres la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Cour de justice européenne et les écoles européennes au Luxembourg. Les entités extraterritoriales non européennes incluent Eurocontrol, la Cour de justice EFTA et la NSPA (NATO Support and Procurement Agency).

PAYS DE PROVENANCE DE FRONTALIERS : LE LUXEMBOURG FERME LA MARCHÉ



Source : EUROSTAT, principaux pays de provenance des frontaliers en Europe en 2017 selon les rémunérations reçues de l'étranger [en Mio EUR]

Définitions

La balance des paiements est un document de comptabilité nationale qui retrace l'ensemble des flux économiques (biens, services, capitaux...) entre un pays et le reste du monde au cours d'une année. Dans la balance des paiements, la rémunération des salariés se compose des salaires et traitements bruts ainsi que des cotisations sociales à la charge des employeurs. Pour les frontaliers sortants, ce coût salarial est repris au crédit (recettes), alors qu'il figure au débit (dépenses) pour les frontaliers entrants.

En réalité, les impôts et contributions sociales sont payés directement par les employeurs à l'instance responsable de leur pays respectif et non pas aux frontaliers. Dès lors, afin d'équilibrer les écritures dans la balance des paiements, les frontaliers reversent « statistiquement » ou « comptablement » les impôts et cotisations sociales [préalablement reçus en tant que « rémunération »] aux instances du pays de leur employeur.

Robert Michaux
 STATEC
 info@statec.etat.lu
 [+352] 247-84219
 www.statistiques.lu
 ISSN 2304-7135